

Glossaire E-tempora

Mise à jour de la version

Version: 2022/4

Date de publication: 29/11/2022

Date de mise en production: 01/01/2023

Liste des modifications

Page de garde

Page de garde

Glossaire

- 90271 - Chômage temporaire causes économiques
00762 - NIVEAU DANS LA COMMISSION PARITAIRE
- 90275 - Chômage effectif
00762 - NIVEAU DANS LA COMMISSION PARITAIRE
- 90568 - Chômage temporaire action sociale
00762 - NIVEAU DANS LA COMMISSION PARITAIRE

NUMERO DE ZONE: 00762	VERSION: 2022/4	DATE DE PUBLICATION: 29/11/2022
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NIVEAU DANS LA COMMISSION PARITAIRE
(Label XML : JointCommissionLevel)

BLOC FONCTIONNEL: Chômage temporaire causes économiques; Chômage effectif; Chômage temporaire action sociale
Code(s): 90271; 90275; 90568

DESCRIPTION: **Label(s) xml:** TempUnempEconomical; EffectiveUnemployment; TempUnempSocialAction
Il s'agit du niveau dans les commissions et sous-commissions paritaires avec lequel sont indiqués des régimes dérogatoires, accordés par AR.
Le niveau dans les commissions et sous-commissions paritaires est publié sur le site services.onem.be, partie régimes dérogatoires chômage temporaire.

"Domaine de définition" est modifié:
DOMAINE DE DEFINITION: Nombre de 3 chiffres
Les commissions paritaires 1xx avec le niveau 050, 2xx et 3xx avec un niveau de 050 à 099 concernent des employés.
Les commissions paritaires 1xx avec un niveau différent de 050, 2xx et 3xx avec un niveau de 000 à 049 concernent des ouvriers.

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 3

"Présence" est modifiée:
PRESENCE: Obligatoire si le numéro de commission paritaire commence par le chiffre 3 ET que le sous-risque est égal à 001 ou 006.
Obligatoire si la commission paritaire est 126.00 niveau 050 ET que le sous-risque est égal à 001 ou 006.
Obligatoire si la commission paritaire est 144.00 niveau 050 ET que le sous-risque est égal à 001 ou 006.
Obligatoire si la commission paritaire est 145.00 niveau 050 ET que le sous-risque est égal à 001 ou 006.

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00762-001	B
Invalide	00762-003	B
Interdit	00762-005	B
Incompatibilité avec la commission paritaire	00762-020	NP
Pas dans le domaine de définition	00762-008	B
Longueur incorrecte	00762-093	B